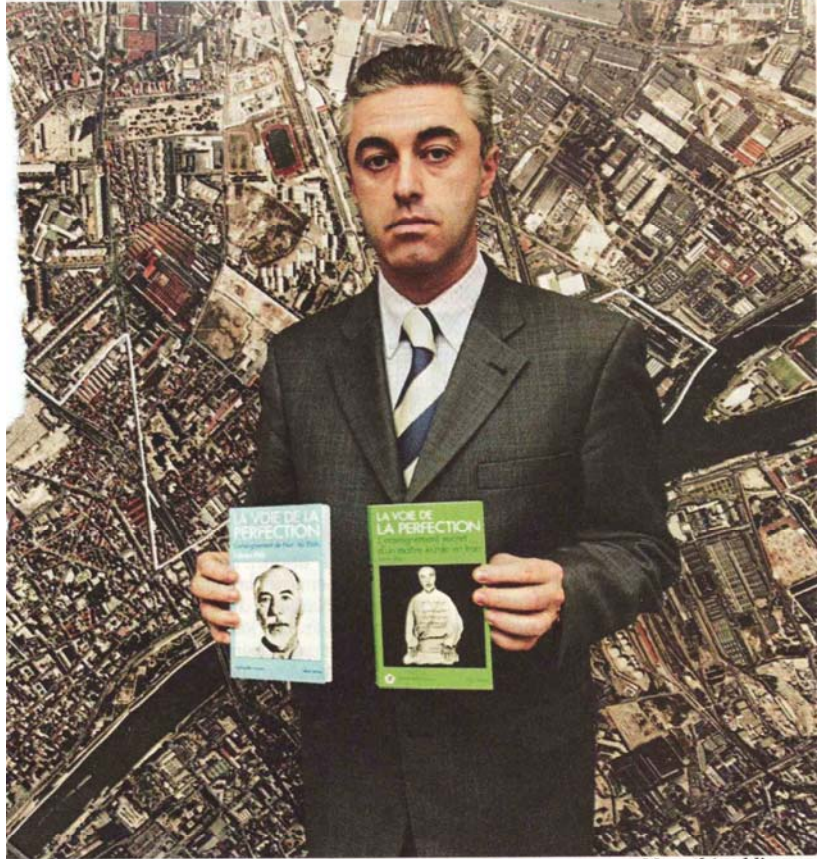


NOUVELLES CASSEROLES POUR L'U



Manuel Aeschlimann
montre les livres
publiés par la
fondation Elahi.

Festival UMP à Asnières

Le maire d'Asnières ne supporte pas les associations qui s'opposent à ses projets. Tous les moyens sont bons pour les discréditer : menaces, campagnes de presse, notes des renseignements généraux....

Par Philippe Cohen

WESTERN MUNICIPAL DANS LE 9-2

Bruno de Beaugard et Miguel Membrado avaient créé une start-up, du nom de Mayetic, autour d'un service innovant, le développement d'espaces de travail sur Internet. La Caisse des dépôts, via sa filiale Kinéon, avait même investi 4,3 millions d'euros

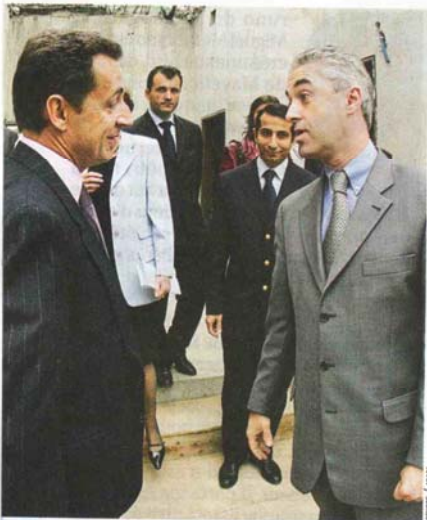
dans leur projet. Cette petite société, qui comptait 23 salariés, avait des clients prestigieux, parmi lesquels la société d'audit Price Waterhouse, EADS, le groupe PPR, Auchan, France 3, la Ville de Paris, la gendarmerie nationale, etc. Equant, une filiale de France Télécom, s'appêtait à signer un accord commercial pour diffuser les produits Mayetic, ce qui devait permettre à la société d'obtenir de nouveaux financements pour son développement. Oui, mais voilà...

Bruno de Beaugard n'est pas seulement entrepreneur. Il participe également à la bouillonnante vie associative de la ville d'Asnières, dans les Hauts-de-Seine. En clair, il est un « opposant associatif » à l'équipe municipale dirigée par le député-maire UMP Manuel Aeschlimann. Le 22 octobre 2005, le journal *le Monde* évoque « une fondation mystico-religieuse » basée à Asnières et consacrée au philosophe et musicien iranien Ostad Elahi. L'article s'appuie sur des notes des Renseignements généraux (RG) et de la Direction de la surveillance du territoire (DST), dont l'une, datée du 7 septembre 2005, cite Bruno de Beaugard comme vice-président d'une association dans la mouvance de cette fondation dénoncée comme sectaire. *Le Monde* cite même une note de la DST établissant que, « au regard de l'approche philosophico-religieuse de M. de Beaugard, on peut s'interroger sur l'opportunité des organisations gouvernementales de faire appel à la société Mayetic pour ses solutions informatiques ». France 3 puis « Le Vrai Journal » de Karl Zéro, sur Canal +, reprennent la thèse du *Monde* qui se trouve aussi être celle de la mairie d'Asnières. N'est-ce pas Manuel Aeschlimann lui-même qui a communiqué aux journalistes des copies des notes des RG qui ont nourri les reportages ? En tout cas, cette campagne de presse est une catastrophe pour Beaugard et ses 23 salariés. La Caisse des dépôts rompt tout contact avec sa société. France Télécom met fin aux négociations commerciales. Mayetic est asphyxiée en quelques semaines. Beaugard et Membrado doivent déposer le bilan de leur entreprise. Ils portent plainte contre *le Monde* et France 3.

En réalité, depuis deux ans, Manuel Aeschlimann a entrepris une croisade contre certains de ses opposants municipaux. L'histoire commence en octobre 2003, à la suite de la création, en août 2002, de l'Association des habitants riverains et usagers de la ZAC Métro (Ahru ZAC Métro) pour s'opposer à certains projets urbains de la municipalité.

FRANCE

J.-F. BERDUNK / GAMA



Nicolas Sarkozy et Manuel Aeschlimann à Asnières en 2004.

➤ Le 5 novembre 2003, un tract anonyme intitulé « Danger secte » est distribué dans les boîtes aux lettres de la ville et sur les pare-brise. Il prétend que l'Ahru ZAC Métro est manipulée par la Fondation Ostad Elahi, pourtant reconnue d'utilité publique en 2000 et destinée à honorer ce philosophe spiritualiste iranien dont l'œuvre est centrée sur la notion d'éthique. Il se clôt par la dénonciation nominale de 17 personnes, dont un membre de l'équipe municipale, Olivier Chazoule, et un avocat membre du conseil économique et social de la ville, François Ameli. Huit jours plus tard, le 13 novembre 2003, la municipalité reprend à son compte ces accusations dans une lettre diffusée à 40 000 habitants et annonce que le conseil municipal a retiré sa délégation à Olivier Chazoule, maire adjoint responsable de la culture.

Conséquence : quatre plaintes pour diffamation déposées par François Ameli, l'Ahru ZAC Métro et la Fondation Elahi. Le 6 septembre 2005, la dernière de ces procédures aboutit, pour la quatrième fois, à la condamnation de l'équipe Aeschlimann, via celle de l'adjoint au maire Francis Delage, la « plume » de la majorité municipale. Le 7 septembre, au lendemain de ce jugement qui met l'équipe Aeschlimann en difficulté, apparaît une note publiée sous l'en-tête « DCRG » (Direction centrale des renseignements généraux). Un document hallucinant qui reprend la totalité des accusations proférées par la mairie. Pour cette dernière, en effet, les associations qui s'opposent aux projets immobiliers de la ville seraient sous l'influence de la Fondation Elahi, d'« inspiration soufiste ». La note des RG signale même que les membres de la supposée secte multiplient « les acquisitions d'immeubles » dans la ville. En réa-

lité, la formule désigne principalement le pavillon de Bahram Elahi (le fils d'Ostad) et son épouse, ainsi que celui de Marc Piévic, le délégué général de la fondation.

Le philosophe Elahi est, certes, spiritualiste, même si la fondation se revendique laïque. Certains de ses écrits peuvent apparaître obscurantistes. Mais ladite fondation, dirigée par le fils du philosophe, Bahram Elahi, n'est guère assimilable à une secte. C'est d'ailleurs, en substance, l'avis d'expert que s'approprient à remettre au président de la cour d'appel de Versailles les spécialistes de la Miviludes, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires.

Par ailleurs, les documents de la DST et des RG sont troublants à plus d'un titre.

1. Le contenu des deux notes des RG est totalement à charge ; elles comportent des informations fausses aisément vérifiables ; elles ne font à aucun moment état du conflit qui oppose l'équipe Aeschlimann à certains conseillers municipaux d'Asnières et aux associations d'habitants.

2. La date de publication de la première note intrigue : le 7 septembre 2005, soit au lendemain du jugement hostile à la municipalité, comme s'il s'agissait de « fabriquer » un document susceptible de déclencher une contre-offensive médiatique pour annuler l'effet délétère de la décision judiciaire pour l'équipe municipale.

3. Qui est l'auteur des trois documents ? Le journaliste Frédéric Charpier, auteur d'un livre-enquête qui comporte quatre chapitres sur Asnières*, n'a pas trouvé la moindre référence à la société Mayetic dans le document de la DST qu'il s'est procuré. Quant aux notes des RG, certains membres de la hiérarchie policière doutent de leur authenticité.

Quoiqu'il en soit, l'auteur de la note ne semble pas être un policier implanté localement. Ce que Manuel Aeschlimann confirme d'ailleurs puisqu'il reconnaît que les RG locaux ne partagent pas cette vision et que ce sont ceux du Loir-et-Cher, où a été érigé un monument à la mémoire de la sœur d'Ostad Elahi, qui auraient lancé l'enquête sur la « dérive sectaire de la Fondation Elahi » aboutissant aux notes des RG.

A ce stade, il convient de rappeler le contexte politique de ce dossier. Manuel Aeschlimann est proche de Nicolas Sarkozy depuis 1999. A l'instar du ministre de l'Intérieur, il est un « tueur » en politique. Le président de l'UMP a jadis « flingué » Charles Pasqua pour prendre Neuilly ; Aeschlimann, lui, a éliminé l'ancien ministre du général de Gaulle Michel Maurice-Bokanowski pour « prendre » Asnières avec l'ex-élu RPR Frantz Taittinger, avant de se débarrasser de ce dernier. Par ailleurs, Manuel Aeschlimann détient officiellement le titre de conseiller politique « opinion » de l'UMP

et Nicolas Sarkozy se trouve être le parrain de l'un de ses fils. D'où la question que se posent bien des Asniérois : Manuel Aeschlimann a-t-il obtenu une faveur des RG par la rédaction d'une note « à charge » ? Question qui en amène une autre : le maire d'Asnières a-t-il sollicité – et obtenu – le soutien de Nicolas Sarkozy pour le sortir d'un mauvais pas ? Simple hypothèse, évidemment. Mais il serait intéressant que le président de la cour d'appel de Versailles, qui a obtenu la déclassification des notes des RG, convoque l'auteur et lui demande comment il a mené son « enquête » pour aboutir à un texte aussi

partiel et partial.

Le doute sur les méthodes politiques du maire d'Asnières est renforcé par plusieurs témoignages sur la vie politique locale émaillée d'incidents : tracts anonymes, affiches d'opposition arrachées par les services municipaux, omniprésence de l'information municipale, procès à répétition... Sans compter la der-

nière affaire en date : la condamnation, par le tribunal de Nanterre, du directeur de cabinet de la mairie, Francis Ramine Pourbagher. Ce dernier avait porté plainte contre un membre de l'Ahru ZAC Métro (celle dirigée par Bruno de Beauregard) qu'il accusait de « tentative de meurtre » ! Le tribunal de Nanterre (15^e chambre correctionnelle) vient de le condamner à six mois de prison avec sursis pour « dénonciation calomnieuse » et à 9 000 € d'amende. Cela ne semble guère émouvoir son patron, Manuel Aeschlimann ■

Ph. C.

* Nicolas Sarkozy, enquête sur un homme de pouvoir, Presses de la Cité, 304 p., 19 €.



Bruno de Beauregard, ex-cofondateur et président de la société Mayetic.

Les associations seraient sous l'influence de la Fondation Elahi, "d'inspiration soufiste".